



**Harmonie
mutuelle**
GROUPE **vyv**



CONSULTEZ UN MÉDECIN à tout moment

Le service de téléconsultation, accessible depuis votre Espace perso ou votre appli mobile Harmonie & Moi vous permettra :

- **De contacter un médecin généraliste ou spécialiste, en direct, 24h/24, et 7j/7**
- **D'être rassuré(e) au moindre doute,**
- **Jusqu'à 5 téléconsultations par an, sans reste à charge ni frais à avancer.**

Ce service est intégralement pris en charge par Harmonie Mutuelle.

Le service de téléconsultation n'est pas un service d'urgence et ne remplace pas les consultations avec le médecin traitant. En cas d'urgence, contactez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen)

